

## Faire association aujourd'hui... Et demain ?

La récente intégration des associations au sein du Code des Sociétés et des Associations (CSA) a fait disparaître l'une des dernières frontières formelles entre « l'entreprise » et « l'association ». Cette évolution a suscité divers questionnements sans qu'un réel débat public ne puisse avoir lieu. Sans non plus prendre le temps de mesurer les potentiels impacts symboliques et pratiques que ce changement allait provoquer sur les institutions elles-mêmes, leurs actions, leur culture.

On sent pourtant bien que les signifiants des termes « associer » et « entreprendre » ne recouvrent pas les mêmes ambitions ni les mêmes praxis.

Inquiètes de ces évolutions, mobilisées par le devenir d'associations militantes et engagées dans les questions sociales, culturelles, de santé..., titillées par les questions démocratiques et participatives que ces transformations pourraient susciter, quelques institutions<sup>1</sup> ont initié le **Collectif21** en vue d'interroger l'histoire et les perspectives des associations en Belgique sous différents angles (psychanalytique et philosophique, administratif et financier, historique, de gouvernance, économique, politique...). Le projet vise également à faire le point sur leur fonction d'innovation sociale, de créativité et de contre-pouvoir ou de résistance.

À la veille du centenaire de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif (en voie d'abrogation avec l'intégration de ces dernières au CSA) « qui ne se livrent pas à des opérations industrielles ou commerciales, et qui ne cherchent pas à procurer à ses membres un gain matériel<sup>2</sup> », il nous semble utile de (re)donner du sens et des perspectives citoyennes à l'acte de *Faire Association*, de le distinguer du seul statut institutionnel en tant que personne morale pour l'inscrire dans un champ politique, culturel et pratique, traçant des frontières avec les autres mondes, dont le monde marchand.

Il s'agit aussi d'interroger l'identité du champ associatif aujourd'hui (pour peu qu'elle puisse être définie clairement) au regard de la diversité des institutions le constituant (associations à qui sont confiées des missions de services publics, hôpitaux, variété des tailles et des modèles organisationnels, clubs sportifs ou culturels...). Pour le questionnement du **Collectif21**, la définition de l'association ne peut donc se limiter aux dimensions juridiques de l'a.s.b.l. Elle se précisera autour des secteurs de la santé, du social, de la culture et de l'économie sociale pour embrasser les questions politiques ou culturelles et situer le champ associatif sous l'angle de ses ambitions de transformation sociale.

---

1 Actrices et Acteurs des Temps Présents, Amnesty International (section francophone), l'Autre Lieu, le CBCS, les CEMÉA, le CESEP, la CESSoc, la COJ, le Centre Franco Basaglia, le CFS, le Comité belge de l'Appel des Appels, Culture et Démocratie, la FESEFA, ISPAT, Liaison Antiprohibitionniste, la Ligue Bruxelloise Francophone de Santé Mentale, Lire et Écrire Bruxelles, le SAS, le Miroir Vagabond, PointCulture, Présence et Action Culturelle.

2 Article 1<sup>er</sup> de cette loi

Notre interrogation porte aussi sur le rôle important que jouent les associations dans le tissu social, la concertation, la mise en à l'emploi... dans un contexte de crise économique, sociale, climatique, politique et interculturelle. Les transformations législatives actuelles risquent-elles d'affecter ces fonctions essentielles dans notre démocratie ? Quid de l'autonomie associative dans un État social actif qui a tendance à déléguer des missions de service public en les normalisant et en exigeant du rendement ? Les associations ne devraient-elles pas davantage contribuer à ces changements de politiques et de tendances plutôt que de les subir ?

La démarche initiée par le **Collectif21** ambitionne de fédérer un maximum d'acteurs des secteurs de l'associatif tel que délimité plus haut en vue de dresser des balises d'une future identité associative et, par-delà d'une fonction symbolique, citoyenne et opérationnelle pour *Faire Société*. Elle rejoint des questionnements similaires en Europe et dans d'autres pays du monde.

Outre les investigations menées, les questions soulevées et les débats à mener, l'objectif de ce parcours est aussi de réaffirmer le fait associatif comme une composante incontournable de la démocratie et de lui dessiner des perspectives d'avenir formulables en revendications/recommandations politiques.

Un cheminement qui, selon nous, est nécessaire et d'utilité publique dans une période où de nombreux repères vacillent et où les tendances sont plutôt à la tension ou au repli qu'au « faire société ».

## **Rendez-vous fixés**

Le **Collectif21** est récent dans sa forme et sa visibilité. Cependant, une série de travaux, de publications et d'événements ont mené à cette proposition. Citons notamment l'errance de l'effectivité de la charte associative, les travaux de la FESEFA sur l'autonomie associative (2018-2019), une rencontre informelle du collectif en novembre 2019 autour du devenir de l'associatif et du secteur non-marchand comme acteur de la démarchandisation.

Beaucoup d'inquiétudes, beaucoup d'initiatives... L'idée est ici de rassembler les démarches existantes et à venir d'ici 2021 en vue de pouvoir énoncer la plus-value citoyenne du fait associatif pour notre société, et les conditions pour la rencontrer.

## **PROGRAMMATION** (arrêtée au 31/07/2020)

### **Les défis des secteurs associatifs face à l'imposture et à la déshumanisation**

11/01/2020 de 14h à 17h au DK (rue du Danemark 70B à 1060 Saint-Gilles)

Hélène L'Heuillet, Jean-Pierre Lebrun (et Roland Gori)

(48 personnes) – **enregistrement audio disponible** sur [www.collectif21.be](http://www.collectif21.be)

### **Les associations face au management et à l'inflation administrative**

*Les enjeux idéologiques et économiques de la législation*



c/o CEMÉA  
Av. de la Porte de Hal 39/3  
1060 Bruxelles  
[www.collectif21.be](http://www.collectif21.be) – [info@collectif21.be](mailto:info@collectif21.be)

Avec Laure Morelli (chargée de formation chez IDÉJI), Loïc Bodson (artiste et juriste à la Boutique de Gestion), Pierre Delcarte (fonctionnaire retraité de la COCOF)  
20/02/2020 de 12h à 14h à PointCulture (métro Botanique)

Captation vidéo disponible sur [www.collectif21.be](http://www.collectif21.be)

## **L'associatif en temps de crise**

*Résilience et place du secteur associatif face aux politiques publiques*

Avec Jacques Moriau (CBCS), Céline Nieuwenhuys (FDSS et membre du GEES) et Ariane Estenne (MOC)

26/05/2020 de 10h30 à 12h30 en ligne !

Captation vidéo disponible sur [www.collectif21.be](http://www.collectif21.be)

## **L'associatif et l'effondrement : entretien avec Roland Gori**

Échange mené par Mathieu Bietlot et Pierre Smet

20/06/2020

Captation vidéo disponible sur [www.collectif21.be](http://www.collectif21.be)

## **Les piliers dans la construction du secteur associatif belge**

Avec Jean Faniel (CRISP), Sylvie Pinchart (CSEP) et Benoît Van der Meerschen (CAL)

11/06/2020 de 12h à 14h à PointCulture (métro Botanique)

Captation vidéo disponible sur [www.collectif21.be](http://www.collectif21.be)

## **Réhabilitons l'association ! Actualité de l'associationnisme**

Jean-Louis Laville (CNAM – Paris), Ariane Estenne (MOC), Paul Hermant (Actrices et acteurs des temps présents) et Edith Wustefeld tbc (Réseau ADES)

(Une initiative de SAW-B, Coopcity et l'ULg)

12/05/2020 de 14h à 17h à Bruxelles (lieu à confirmer) → reporté à une date à déterminer

## **Le poids économique des associations**

Sophie Van Mallegem (Fondation Roi Baudouin)

24/09/2020 de 12h à 14h à PointCulture (métro Botanique)

## **Les associations face au management et à l'inflation administrative**

*Les enjeux idéologiques et économiques de la législation (Table ronde)*

Avec Roland De Bodt (Directeur de recherche à l'Observatoire des Politiques Culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et Geoffroy Carly (membre fondateur du Collectif 21)

02/10/2020 de 14h à 17h à La Fabrique de Théâtre à la Bouverie (Frameries)

## **L'action associative comme vectrice de transformation sociale**

Avec Christine Mahy (RWLP) et Jacqueline Fastrès (RTA)

23/10/2020 de 12h à 14h à PointCulture (métro Botanique)

## **Les associations face à la logique du système économique et aux exigences de financement**

19/11/2020 de 12h à 14h à PointCulture (métro Botanique)

(CREDAL)

## **Et si l'effondrement avait déjà eu lieu**



c/o CEMÉA  
Av. de la Porte de Hal 39/3  
1060 Bruxelles  
[www.collectif21.be](http://www.collectif21.be) – [info@collectif21.be](mailto:info@collectif21.be)

*Le rôle du secteur associatif au moment d'inventer un futur inédit*

Avec Roland Gori au départ de son dernier ouvrage

04/12/2020 en soirée à La Fabrique de Théâtre à la Bouverie (Frameries)

Depuis le lancement de l'initiative, nous avons été contactés pour renforcer les contenus, notamment autour de *la genèse et des enjeux de l'incorporation de la législation au code des sociétés*, ou pour travailler avec le secteur jeunesse, notamment autour des formes de mobilisation qui sont apparues ces dernières années. D'autres pistes sont au travail comme l'organisation d'une rencontre internationale au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2021 regroupant des intervenant-e-s européen-ne-s autour de ces questions issu-e-s d'Italie ou de France.

Nous souhaitons également clôturer cette aventure par une manifestation d'ampleur dans un lieu pouvant rassembler l'ensemble des personnes et institutions qui auront pris part à l'aventure dans le 4<sup>e</sup> trimestre 2021 autour des revendications et actions pour le futur du champ associatif.

## **Contact et renseignements**

[www.collectif21.be](http://www.collectif21.be) / [info@collectif21.be](mailto:info@collectif21.be)

Pierre Smet – Le SAS : 0476/33.29.39 / [pierresmet@skynet.be](mailto:pierresmet@skynet.be)

Geoffroy Carly – CEMÉA : 0475/64.18.95 / [geoffroy.carly@cemea.be](mailto:geoffroy.carly@cemea.be)

Mathieu Bietlot – Acteurs et Actrices des Temps Présents : 0472/67.01.54 / [mathieu.bietlot@gmail.com](mailto:mathieu.bietlot@gmail.com)

Jean-Grégoire Muller – PointCulture : [jean-gregoire.muller@pointculture.be](mailto:jean-gregoire.muller@pointculture.be)

Alain Willaert – CBCS : [awillaert@cbcs.irisnet.be](mailto:awillaert@cbcs.irisnet.be)